

# CHNC

radiochnc.com

**CERTIFIÉ 100 % GASPÉSIE**

New Carlisle (107,1) Carleton-sur-Mer (99,1) Chandler (98,1)  
Gaspé (99,3) Percé (107,3) Rivière-au-Renard (106,7)

## Vote d'allégeance syndicale connue.

*le mardi, 21 mars 2017*

Les résultats du vote d'allégeance syndicale en santé sont connus. Les travailleurs ont dû de nouveau choisir leur affiliation dû à la fusion des CSSS en 1 seul CISSS. Le Syndicat des Infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec a été choisi à 70% dans la catégorie 1 d'emploi, se réjouit la présidente régionale, Micheline Barriault. L'Alliance professionnelle et technique de la santé représentera les techniciens de la catégorie 4, qui ont voté pour cette dernière à 60%. En plus d'Optilab, plusieurs dossiers devront être défendus selon sa répondante, Guylaine Michel. Les catégories 2 et 3 demeurent CSN.